



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocations familiales

Question écrite n° 79540

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie sur l'impact des récentes réformes des allocations familiales sur les familles des classes moyennes. Selon les chiffres de la CNAF, la moitié des ménages gagnant 2 130 euros par mois représentent 86 % des pertes financières liées à ces réformes. 3,2 millions de familles sont ainsi perdantes. Les familles nombreuses de deux ou trois enfants sont particulièrement pénalisées par rapport aux familles monoparentales. Alors que la vie de famille est rendue plus difficile dans notre société, alors que le pouvoir d'achat des jeunes ménages est fortement impacté par l'arrivée d'un ou de plusieurs enfants, particulièrement dans les régions où se loger coûte cher, il vient lui demander si le Gouvernement entend réorienter sa politique familiale en conservant des prestations liées au niveau de revenu, ce qui se faisait déjà, mais en gardant le caractère universel et égalitaire des allocations familiales.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79540

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Famille, personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3539

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)